

OCT.2021 - OCT.2022
COMPTE RENDU DE MANDAT

XAVIER IACOVELLI

SÉNATEUR DES HAUTS-DE-SEINE
VICE-PRÉSIDENT DU GROUPE RDPI



EDITO



Madame, Monsieur

Depuis cinq ans, j'ai l'honneur de siéger au Sénat, de représenter le territoire des Hauts-de-Seine dans toute sa diversité et de porter vos attentes d'élus locaux.

Comme chaque année, j'ai à cœur de rendre compte de mon action de parlementaire. Ce document retrace les différents textes sur lesquels j'ai pu intervenir et les actions menées dans notre département.

En un an, le paysage politique, économique et géopolitique fut bouleversé par les crises que traversent l'Europe et le monde. La guerre en Ukraine a marqué un tournant historique et a montré une fois de plus l'exigence d'avoir une Europe forte et unie pour défendre notre souveraineté et préserver la paix.

Elle a aussi impacté notre économie – et celle de nos voisins européens – après le rebond de croissance post Covid-19.

Dans ce contexte inédit, les Français ont fait le choix de réélire le président Emmanuel Macron pour les cinq années qui viennent afin de poursuivre les transformations nécessaires au pays.

Face à la montée des prix, le Gouvernement a comme seule boussole la protection des Français.

C'est pourquoi, suite à la réélection du président de la République, le premier texte présenté au Parlement fut en faveur du pouvoir d'achat de nos concitoyens. Outre les boucliers tarifaires, qui ont permis de contenir la hausse des prix, d'importantes mesures de soutien ont été votées. Je pense notamment à la hausse des primes de partage de la valeur, la mise en place d'un dispositif d'intéressement dans certaines entreprises et la revalorisation anticipée des retraites et prestations sociales.

Cette année fut également marquée par l'adoption d'un certain nombre de textes ambitieux sur lesquels j'ai pu porter la voix du groupe LaREM/RDPI.

La protection de l'enfance, érigée en « grande cause nationale » par le président de la République, a été au cœur de mon action au Sénat. J'ai ainsi déposé deux propositions de loi au cours de cette année et ai porté un certain nombre d'amendements majeurs dans le cadre de l'examen du projet de loi du Gouvernement.

J'ai notamment proposé la création d'une délégation parlementaire aux droits de l'enfant afin qu'ils soient davantage pris en compte dans l'ensemble des politiques publiques.

Cette proposition de loi transpartisane, cosignée par des sénatrices et sénateurs de groupes divers, est attendue de longue date par les associations et tous ceux qui mènent ce combat essentiel en faveur des droits de l'enfant.

Ce document a donc vocation à tirer un bilan de cette cinquième année de mandat, tant au Sénat qu'en circonscription où j'ai pu, à vos côtés, rencontrer un certain nombre d'acteurs de notre territoire afin de porter les attentes et les espoirs de nos concitoyens.

J'émets le souhait qu'il vous sera utile et instructif.

Fidèlement,

Xavier lacovelli

POUVOIR D'ACHAT



20
MILLIARDS

-0,50_{cts}

ACTIONS

+3,5%
POINT
D'INDICE

Protéger le pouvoir d'achat des Français !

Face à la crise économique, conséquence directe de la guerre en Ukraine, le Gouvernement, sous l'autorité du chef de l'État et de la Première ministre, a su agir immédiatement.

Ces mesures s'inscrivent dans la continuité de l'action du Gouvernement depuis 2017 : baisse de l'impôt sur le revenu, suppression de la taxe d'habitation, défiscalisation des heures supplémentaires, augmentation de la prime d'activité, revalorisation du minimum vieillesse.

Dans ce contexte inédit, il était essentiel de prendre des mesures fortes pour protéger les Français. C'est pourquoi le premier texte de la nouvelle mandature fut consacré aux mesures d'urgence, dans la continuité du bouclier énergie mis en place dès la fin de l'année 2021 et qui a permis de limiter l'inflation à 15% contre 120 % en l'absence d'une telle mesure.

Par ailleurs, le projet de loi de finances rectificative (PLFR), adopté le 4 août dernier a permis une meilleure rémunération du travail et un soutien accru au pouvoir d'achat.

A travers les 20 milliards d'euros consacrés à ce projet de loi, le Gouvernement a su s'adapter à la situation économique et inflationniste.

C'est pourquoi nous avons voté une baisse du prix du carburant de 0,50 centimes d'euro, une prolongation du bouclier tarifaire sur les prix de l'électricité et du gaz, un soutien aux collectivités locales, une revalorisation de 3,5% du point d'indice des fonctionnaires et une revalorisation anticipée des pensions de retraites.

Enfin, conformément à l'engagement du président de la République, nous avons acté la déconjugalisation de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), ce qui constitue un gain de pouvoir d'achat pour 160.000 personnes.

Il s'agit là d'une véritable mesure de justice sociale attendue par nos concitoyens en situation de handicap, puisqu'elle leur assurera de préserver leur autonomie et de ne plus être dépendants financièrement de leur conjoint.

L'ensemble de ces mesures démontre une nouvelle fois la priorité donnée à la protection du pouvoir d'achat des Français, dans un contexte économique et géopolitique fragile.

PROTECTION DE L'ENFANCE

Depuis le début de mon mandat, j'ai voulu faire de la protection de l'enfance un engagement fort.

Dès 2019, j'avais décidé de créer un groupe de travail transpartisan qui rassemblait des sénatrices et sénateurs de tous les groupes politiques. Celui-ci avait débouché sur une proposition de loi déposée en juillet 2019 avec ma collègue centriste Nassimah Dindar.

L'année 2022 fut marquée, à cet égard, par l'adoption d'un projet de loi du Gouvernement qui contient des dispositions importantes :

- Contrôle renforcé des personnels exerçant dans le secteur social et médico-social ;
- Mise en place d'un référentiel national pour le traitement des situations de dangers ;
- Recherche préalable d'un membre de la famille ou d'un tiers de confiance avant tout placement ;
- Renforcement de l'accès et de la continuité des soins, en particulier pour les enfants en situation de handicap ;
- Création du parrainage de proximité ;
- Sécurisation du métier d'assistant familial.

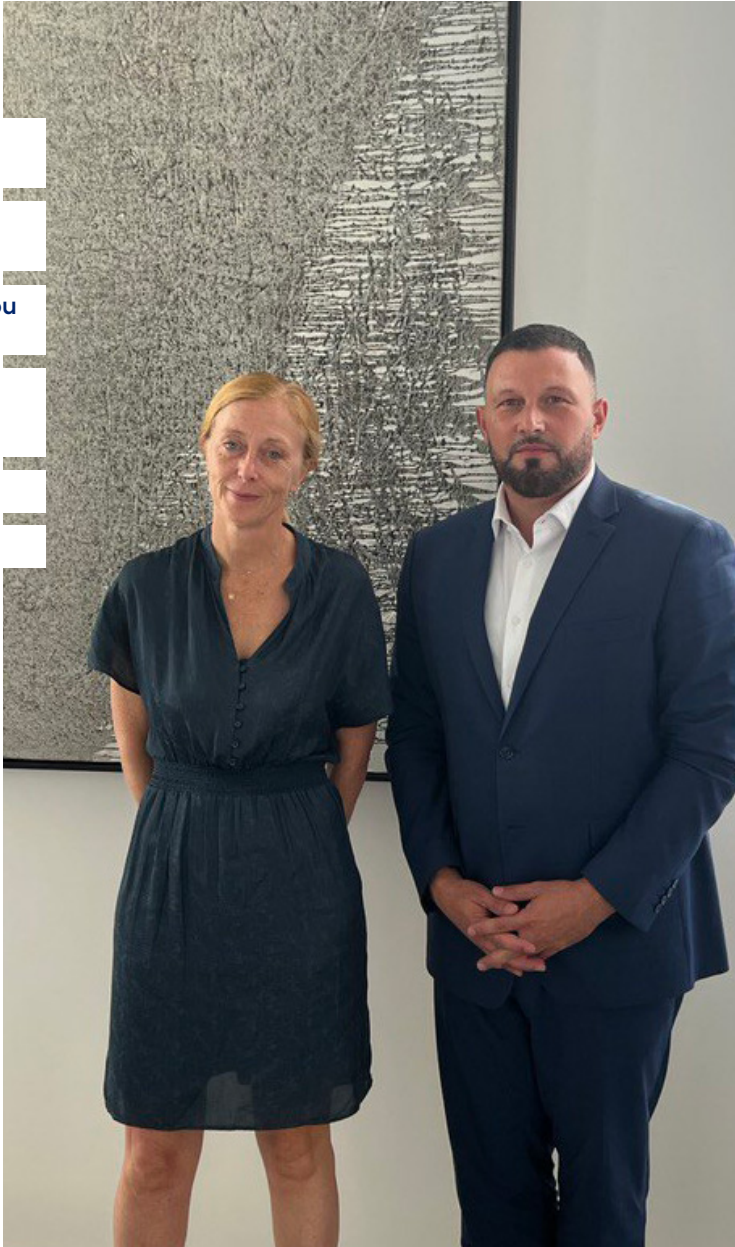
Chef de file du groupe RDPI sur ce projet de loi, j'ai pu porter un certain nombre d'amendements permettant une meilleure protection des enfants et un accompagnement renforcé des jeunes vers l'autonomie.

J'ai ainsi proposé l'interdiction totale de l'hébergement hôtelier, inapproprié à ce public fragile qui nécessite un accompagnement réel. Je regrette l'absence de compromis sur cette question pourtant centrale, et le statu quo qui laisse 2 ans aux départements pour se mettre en conformité. Pour rappel, cette disposition avait été introduite suite au drame survenu à Suresnes en décembre 2020, où le jeune Jess, 17 ans, trouvait la mort dans un hôtel social, tué par un autre jeune placé.

J'ai également porté un certain nombre d'amendements visant à garantir un parcours de soins des mineurs protéger et à renforcer l'accompagnement des jeunes majeurs et favoriser ainsi leur insertion sociale et professionnelle.

70%

DES ENFANTS PRIS EN CHARGE PAR L'ASE SORTENT SANS DIPLÔME



Échange avec Charlotte CAUBEL, secrétaire d'Etat en charge de la protection de l'enfance - 19 juillet 2022

PROPOSER

Durant l'année 2022, j'ai déposé deux propositions de loi visant à pallier les dysfonctionnements liés à la protection de l'enfance et à mieux prendre en compte les droits de l'enfant dans la mise en œuvre des politiques publiques.

25%

DES ENFANTS SOUS PROTECTION SONT EN SITUATION DE HANDICAP

40%

DES SDF DE MOINS DE 25 ANS VIENNENT DE L'ASE



Échange avec Brigitte Macron, le 5 octobre 2022

Création d'une délégation parlementaire aux droits de l'enfant

Pour garantir une meilleure prise en compte des droits de l'enfant dans l'ensemble des politiques publiques, je demande, à travers une proposition de loi, **que soient créées des délégations aux droits de l'enfant au Sénat et à l'Assemblée nationale.**

Elle fait suite à ma demande formulée à la présidente de la commission des affaires sociales en janvier 2021 tendant à créer un groupe d'études sur la protection de l'enfance.

Alors que nous célébrerons le 20 novembre 2022 le 33eme anniversaire de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant, les défis qui sont face à nous sont nombreux : **le défi éducatif et la lutte contre les inégalités, l'accès aux soins et la protection des enfants face aux violences qu'ils subissent, le défi culturel, ou encore l'accès au sport.**

La création de ces délégations est portée de longue date par un certain nombre d'associations et collectifs, justement parce qu'elle permettrait de réfléchir aux pistes d'amélioration du droit et d'évaluer les politiques publiques.

La pandémie mondiale de la COVID 19 ayant eu des conséquences directes sur l'équilibre et la santé mentale des enfants, **aucun angle mort ne peut perdurer.** Il nous faut mener une réflexion globale afin d'apporter des réponses adéquates aux problématiques qui sont face à nous.

Cette instance spécifique, déjà créée à l'Assemblée nationale, suite à la promesse de la présidente Yaël Braun-Pivet, témoignerait de **l'engagement total des parlementaires en faveur des droits de l'enfant**, aux côtés du secteur associatif et de l'ensemble de nos concitoyens qui portent ce combat essentiel.

FAMILLES MONOPARENTALES

Mon intervention en commission des affaires sociales

Le 28 septembre 2022

En commission des affaires sociales, je suis revenu sur les **fortes disparités qui existent entre les familles dites « traditionnelles » et les familles monoparentales.**

Le nombre de familles monoparentales a augmenté en 10 ans soit, aujourd'hui, une famille sur quatre et dans **plus de 80% des cas, c'est la mère qui élève seul un ou plusieurs enfants.**

La plupart de ces familles vivent dans un logement dit « surpeuplé » où il manque au moins une pièce. L'Insee rappelle par ailleurs que **37% de ces enfants vivent dans un logement social contre 15% pour les autres familles.**

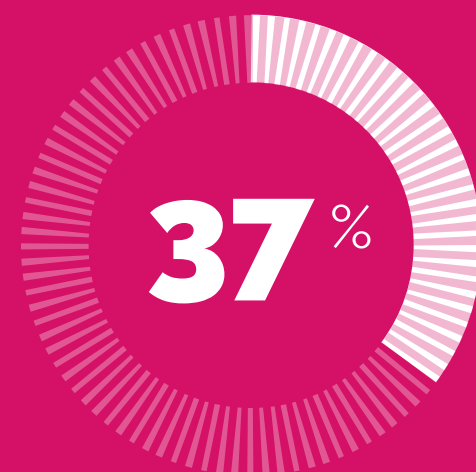
Cette réalité a des conséquences directes sur le développement et le quotidien des enfants et leur épanouissement personnel. Cela peut également rendre difficile leur scolarité puisque dans de nombreux cas, ils ne disposent pas d'un endroit approprié pour étudier ou faire leurs devoirs.

Par ailleurs, j'ai rappelé que **les enfants des familles monoparentales sont deux fois plus touchés par la pauvreté** que l'ensemble des enfants.

Notre politique familiale a tenté de répondre à cet enjeu depuis plusieurs années mais il fallait un engagement fort ciblant ces familles face à ce constat alarmant.

C'est pourquoi le Gouvernement, conformément aux engagements du président de la République en faveur des familles monoparentales, a annoncé des mesures concrètes qui seront présentées dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) :

- Révision de plusieurs aides financières concernant la garde d'enfants ;
- Revalorisation de l'allocation de soutien familial ;



Des enfants vivent dans un logement social



J'ai donc demandé au Ministre Jean-Christophe Combe de préciser la nature de ces révisions et l'impact concret pour ces familles qui, trop souvent, vivent dans une situation d'extrême précarité.

Ainsi, l'objectif est de **faire reculer de plus de deux points le taux de pauvreté de ces familles** et de permettre à toutes ces femmes seules de **ne pas avoir à choisir entre la vie maternelle et la vie professionnelle.** Pour une mère célibataire ayant un salaire de 1 300€ par mois et élevant 2 enfants qu'elle place chez une assistante maternelle pendant 30h par mois, la réforme prévue lui permettra de **bénéficier d'une aide de 108 euros par mois** alors qu'elle ne dispose d'aucune aide aujourd'hui.

DÉBATTRE



Trouble du déficit de l'Attention (avec/sans hyperactivité)

Le 2 février 2022, le Sénat débattait des troubles du déficit de l'attention (TDAH).

Encore largement méconnu, le TDAH toucherait **2 millions de personnes, dont 800.000 enfants. Il concerne 3 à 5% des enfants scolarisés et peut être source de souffrance car il engendre souvent des difficultés et une frustration chez l'enfant.**

Le repérage et la prise en charge effective sont donc deux éléments fondamentaux et indissociables pour permettre aux enfants – et aux adultes – d'appréhender ce trouble et d'atténuer ses effets sur leur vie quotidienne. **Agir plus précocement auprès des enfants** constitue un enjeu majeur, puisqu'un retard de diagnostic et une absence de prise en charge peuvent avoir des conséquences dommageables.

- **Sur le plan psychologique**, tout d'abord, puisque l'enfant qui n'arrive pas à se concentrer ou à terminer une tâche peut perdre confiance en lui et se refermer sur lui-même.

- **Sur le plan scolaire**, avec des redoublements plus fréquents alors même qu'un accompagnement personnalisé permettrait un épanouissement scolaire des enfants atteints de TDAH.

- **Sur le plan familial**, les parents ne sachant comprendre l'attitude de leur enfant et ses agissements, des situations de conflits s'installent.

- **Sur le plan social**, enfin, les enfants atteints de TDAH ayant parfois plus de difficultés relationnelles.

Ce retard de diagnostic et l'absence de prise en charge peuvent ainsi avoir des conséquences sur la vie entière de la personne, notamment en matière d'accès à l'emploi

et d'insertion sociale. Au nom du groupe RDPI, j'ai pu rappeler l'engagement du Gouvernement en la matière et la nécessité de **mieux former le personnel éducatif et les professionnels de la petite enfance.**

Dès 2018, le Gouvernement a adopté la Stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement, qui a permis de réaliser des avancées concrètes notamment dans le champ du repérage, à travers la mise en place d'un parcours de bilans et d'interventions précoces.

Celui-ci permet de poser un diagnostic précis, avant 7 ans, associant médecin traitant, médecin de crèche ou de PMI, médecin scolaire, psychologue et psychomotricien, et vise à éviter toute avance de frais par la famille.

Les plateformes de coordination et d'orientation, qui assurent ce diagnostic, ont été élargies aux 7-12 ans afin de répondre plus précisément aux besoins des enfants puisque nous savons désormais que l'école élémentaire tend à rendre plus visibles les signes évocateurs du TDAH.

Il s'agit d'un sujet de société, qui impacte le quotidien de tant d'enfants dans notre pays avec des répercussions lourdes pour eux et leurs familles.

La formation du personnel éducatif et des professionnels de la petite enfance joue un rôle majeur puisqu'il est essentiel d'agir le plus tôt possible pour garantir une prise en charge effective des enfants.

Afin de sensibiliser davantage le grand public sur ce trouble, la première édition de la journée nationale des TDAH a eu lieu le 12 juin 2021.

ÉGALITÉ ÉCONOMIQUE

Engagé pour l'égalité femme/homme

Le 27 octobre 2021, le Sénat examinait une proposition de loi visant à accélérer l'égalité économique et professionnelle.

Il y a dix ans, la loi Copé-Zimmermann imposait des quotas de femmes dans les conseils d'administration et de surveillance des grandes entreprises.

A l'époque, il s'agissait de franchir une étape décisive dans le combat pour l'égalité femmes-hommes, faisant ainsi de la France un pays avant-gardiste au niveau de sa législation.

Les résultats sont là : le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes analyse que lorsqu'il y a des quotas et un suivi, **la loi est un succès avec 44,6% de femmes dans les conseils d'administration des entreprises du CAC40.**

Pourtant, dix ans après, force est de constater que les effets escomptés ne sont pas totalement satisfaisants et que **de fortes inégalités perdurent dans bien des domaines.**

Face à ce constat, le Gouvernement a pris des engagements forts en matière d'égalité femmes-hommes :

- La Loi du 6 août a permis de favoriser l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations, notamment en élaborant un plan pluriannuel visant à garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique.

- La Loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a créé l'index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

- L'allongement du congé paternité, véritable outil au service la justice sociale permet un rééquilibrage des tâches familiales et donc de promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

La proposition de loi que nous avons examinée comporte un certain nombre de dispositions permettant d'atteindre cet objectif.

- Elle améliore le droit au compte, même en cas de compte joint, pour assurer aux salariées une maîtrise de leurs revenus. Celle-ci est essentielle notamment en cas de violences conjugales afin de leur permettre de ne plus être dépendantes financièrement de leur conjoint violent.

- Elle donne accès aux bénéficiaires de la prestation partagée d'éducation de l'enfant à des dispositifs de formation professionnelle et consacre un droit au télétravail aux femmes enceintes, ce qui constitue une avancée majeure.

- Elle améliore également la transparence de l'index de l'égalité professionnelle et vise à permettre un meilleur accès des femmes aux fonds d'investissement.

- Elle vise, enfin, à renforcer la parité dans les instances dirigeantes, dans la continuité de la loi Copé-Zimmermann.

Avec le groupe RDPI, nous avons souhaité **reconnaître et encadrer dans la loi les crèches à vocation d'insertion professionnelle** afin d'encourager leur création et assurer qu'elles puissent être un levier vers une meilleure accessibilité à l'emploi des parents qui en sont éloignés, et en particulier les femmes.

Chiffres clés

6%

6% des entreprises françaises versent des salaires égaux.

30%

30% des Françaises ont déjà été harcelées ou agressées sexuellement sur leur lieu de travail.

34%

En 2018, les femmes ne représentaient que 34% des bénéficiaires de contrats d'apprentissage dans le secteur privé.

-30%

Les femmes ont 30% de chances en moins d'être financées par les principaux fonds de capital-risque que les hommes.

27%

Elles ne représentent que 27% des dirigeants d'entreprise.

ASSOCIER

Réunir pour proposer des solutions

C'est pourquoi j'ai tenu à organiser deux colloques sur des problématiques majeures : le harcèlement scolaire et la protection de l'enfance.

Associer les acteurs concernés aux réflexions que nous menons au Sénat constitue un enjeu majeur pour construire des consensus et parvenir à des solutions efficaces.

19 NOVEMBRE 2021

Harcèlement Scolaire

Face à ce fléau qui touche 700.000 jeunes par an, j'ai réuni associations, élus et élèves des Hauts-de-Seine, en présence la chanteuse engagée Amanda Boumeuf.



11 MARS 2022

Protection de l'enfance

En présence d'anciens enfants placés, associations et travailleurs sociaux, nous avons abordé 3 thématiques majeures :

- la gouvernance en protection de l'enfance,
- les solutions à la crise des métiers de l'humain
- les nouveaux droits pour les enfants placés



Ces échanges sont d'une importance cruciale car ils permettent avant tout d'écouter celles et ceux qui sont au plus près des réalités du terrain. Ils inspirent nos travaux et nous confrontent aux enjeux concrets auxquels nous devons faire face pour prévenir les violences, libérer la parole des victimes et protéger les enfants.

EN CIRCONSCRIPTION

HAUTS-DE-SEINE

COURBEVOIE - 14 OCTOBRE 2021

Réunion des élus des 11 villes de Paris Ouest La Défense.



MARNE LA COQUETTE - 29 MAI 2022

Au mémorial Lafayette nous rendions hommage avec l'Ambassadrice des Etats-Unis en France, aux aviateurs américains volontaires de l'escadrille Lafayette engagés durant la Première Guerre mondiale.



SURESNES - 31 AOÛT 2022

En ce mercredi 31 août nous célébrions le 78e anniversaire de la Libération de Suresnes et la région parisienne d'août 1944. Nous rendions également hommage au sénateur Maire résistant de Suresnes, Henri Sellier qui refusa de se soumettre au régime de Vichy et à l'occupant.



CIMETIERE AMERICAIN

- 11 NOVEMBRE 2021

Au cimetière américain de Suresnes, nous rendions hommage aux 1566 soldats américains tombés pour la France durant les deux guerres.



COLOMBES - 13 AVRIL 2022

Rupture du jeûne l'iftar à l'invitation d'Ali Essebki président des mosquées du 92, en présence du Rabbin Shalom Lellouche. Une belle soirée où nous avons réaffirmé notre attachement aux valeurs de la République.



FORTERESSE DU MONT VALERIEN

- 1ER JUILLET 2022

Cérémonie sur la place d'Armes, pour la passation de commandement de la DIRISI Ile-de-France 8e régiment de transmission, entre les colonels Jean-Louis MATTON & Vincent TOURNY.



PREFECTURE

- 1ER SEPTEMBRE 2022

Installation du nouveau directeur territorial de la sécurité de proximité des Hauts-de-Seine, Stéphane WIERZBA.

LEVALLOIS-PERRET

15 SEPTEMBRE 2022

Inauguration avec le Ministre de l'intérieur Gerald Darmanin et la députée Céline Calvez de la nouvelle Synagogue et du centre culturel.



NANTERRE - 20 AVRIL 2022

Visite du Service Social à l'Enfance d'Olga Spitzer et échanges avec le directeur général, Arnaud Gallais et les professionnels sur leur action et les difficultés rencontrées au quotidien.



SCEAUX - 17 JUILLET 2022

Cérémonie départementale d'hommage et de mémoire, pour les victimes de la rafle du Vel d'Hiv et aux Justes parmi les Nations.



RUEIL MALMAISON - 16 SEPTEMBRE 2022

J'ai eu l'honneur de visiter la Maison Grégory Lemarchal, avec son fondateur Pierre Lemarchal et l'adjointe à la santé Françoise Robinet. Projet unique en Europe qui permet aux malades de la Mucoviscidose à se reconstruire physiquement et moralement et s'inventer un avenir en dehors des soins.



FONTENAY-AUX-ROSES - 21 AVRIL 2022

À l'invitation du Maire de Fontenay-Aux-Roses, j'ai tenu à rendre hommage aux victimes et héros de la Déportation. Ne jamais oublier et transmettre aux générations ce devoir de mémoire pour que l'impensable ne se reproduise plus.



U-ARENA - 24 JUILLET 2022

En présence de la Ministre des sports Amélie Oudéa-Castéra et du Ministre des Transports Clément Beaune, nous avons donné le coup d'envoi de la dernière étape du Tour De France à Paris La Défense.



JUBILÉ IMPÉRIAL

- 24 SEPTEMBRE 2022

Inauguration du jubilé impérial de Rueil Malmaison avec le Maire Patrick Ollier le député Pierre Cazeneuve et les élus de Rueil. Une formidable reconstitution de l'armée de Napoléon et de la cour impériale de Josephine.



SURESNES - 13 MAI 2022

Avec Mr Azizi, Secrétaire Général du futur musée-mémorial du terrorisme, qui verra le jour sur le site classé de l'Ecole de Plein-Air qui sera entièrement restaurée. Un écrin de verdure chargé de l'histoire de la ville qui accueillera ce lieu de mémoire et de résilience.



HYPPODROME LONGCHAMPS

- 29 AOÛT 2022

À l'université d'été du MEDEF (REF2022) pour échanger avec les entrepreneurs des Hauts-de-Seine. Plus que jamais, en temps de crise, le soutien vers celles et ceux qui créent de la richesse est indispensable.





JOURNEE PATRIMOINE -17 SEPTEMBRE 2022

Inauguration de la 39e journée du patrimoine de la Forteresse du Mont-Valérien de Suresnes avec le Colonel Tourny Chef de corps du 8e Régiment de Transmission et l'adjoint au maire Yoann Lamarque.

GARCHES-RUEIL - 3 OCTOBRE 2022

Journée de sensibilisation au handicap par la pratique sportive. Pour valoriser l'inclusion scolaire, les élèves de l'Erea Jean monnet/Alcem de Garches et ceux du collège des Bons Raisins de Rueil, valides et non-valides, évoluent ensemble.



MONT VALÉRIEN - 9 OCTOBRE 2022

Cérémonie annuelle en mémoire du Général De Gaulle, des fusillés de la résistance et de tous ceux qui sont tombés pour la liberté et la France.

MONTRouGE - 10 OCTOBRE 2022

Accueil du ministre des Solidarités Jean-Christophe COMBE pour le forum inaugural de la semaine de l'attractivité des métiers de la solidarité. Métiers du lien, métiers de l'humain indispensables à notre société.



NOGENT-SUR-MARNE - 15 SEPTEMBRE 2022

Émotion lors de la pose de la première pierre du Monument National de l'immigration italienne en France avec le député Italien Massimo Umgaro et la députée Maud Petit.

MANTES-LA-JOLIE - 14 MARS 2022

Visite de la maison Colibri à Mantes-la-Jolie qui accueille 7 jeunes placés à l'ASE. Une méthode qui allie éducatif et continuité des soins.



Et aussi...

Le 1er octobre 2021 à Avignon au Campus de la Majorité Présidentielle pour échanger sur le rôle des collectivités territoriales dans la relance.

Le 6 octobre 2021 au Sénat avec la chanteuse Amanda Bourneuf et l'association Vers les Étoiles, engagées dans la lutte contre le Harcelement Scolaire.

Le 6 octobre 2021 au Sénat avec le député libanais Okais George et Marwan Harb pour échanger sur la situation économique, politique et humanitaire au Liban.

Le 17 novembre 2021 au sénat avec Ghassan Hasbani, ancien Vice-Premier Ministre du Liban afin d'échanger également sur la situation économique & sécuritaire du pays.

Le 2 décembre 2021 à L'Élysée pour échanger avec Brigitte Macron sur la question de la protection de l'enfance.

Le 2 février 2022 au Sénat avec les membres du Bureau du groupe d'amitié France-Italie pour accueillir le Cercle Leonardo da Vinci et la Consule d'Italie Irene Castagnoli, pour la présentation de la maquette du futur monument sur l'immigration italienne en France.

Le 15 mars 2022 à l'Université de Paris Nanterre à l'invitation de l'association du M2 Droit des affaires. Des échanges passionnants et sans tabou sur le travail parlementaire, l'engagement et la protection de l'enfance

Le 21 mars 2022 à la Maison d'Arret de Nanterre pour parler Démocratie et Citoyenneté. J'ai pu y défendre le droit de vote y compris pour les détenus.

Le 31 mars 2022 à Calais pour visiter le village de SOSVE_FRANCE. Au programme, échanges avec les professionnels et les jeunes pris en charge par l'ASE.

Le 5 avril 2022 à Rennes pour débattre sur le thème de l'émancipation par l'éducation.

Le 28 juin 2022 déplacement pour l'ouverture des Jeux Méditerranéens d'Oran en Algérie

Etc...

Xavier IACOVELLI
SÉNATEUR
DES HAUTS-DE-SEINE



Au Sénat :
15 rue de Vaugirard,
75291 Paris Cedex 06
01.42.34.47.60



Permanence parlementaire :
9 esplanade Jacques Chirac,
92150 Suresnes
01.41.37.31.16



Xavier Iacovelli



@iacovellixavier



@xavieriacovelli



iacovelli.fr



x.iacovelli@senat.fr